

Jestime.ch, un site pour les droits sociaux

Lutter contre la précarité grâce à Internet

Une équipe interdisciplinaire de la Haute école de gestion Arc et de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO) met en ligne le site Internet *jestime.ch* afin de lutter contre la précarité. Soutenu par la fondation Gebert Rûf, *jestime.ch* permet d'estimer son droit à des prestations sociales. C'est un instrument novateur qui vise à limiter le non-recours aux prestations sociales.

En quelques clics, et en introduisant un minimum d'informations, les personnes adultes domiciliées dans un canton romand peuvent désormais facilement évaluer leur droit à des prestations sociales avant d'envisager une demande formelle aux institutions concernées. L'anonymat est garanti.

Il suffit de se munir de sa déclaration d'impôts et de répondre aux questions posées : sur cette base, les personnes sont orientées vers les prestations dont elles pourraient bénéficier en fonction de leur situation personnelle et une évaluation du montant auquel elles pourraient prétendre est réalisée.

En outre, *jestime.ch* fournit des liens vers les services officiels et les organismes de soutien. De cette manière, les personnes sont non seulement informées de leurs droits, mais encore des démarches à entreprendre et des endroits où obtenir de l'aide.

Ce projet s'adresse non seulement au grand public, mais encore aux institutions de l'action sociale qui peuvent l'utiliser dans leurs permanences. Il a bénéficié pour son développement de la collaboration des services sociaux cantonaux concernés, de Caritas, des CSP, de Pro Infirmis et de Pro Senectute. Ce projet est inscrit dans le Centre suisse de compétence en recherche sur les parcours de vie et les vulnérabilités LIVES.

« Les droits sociaux sont très complexes et il peut être difficile de les comprendre. Faute d'information, trop de personnes ne touchent pas de prestations sociales. *Jestime.ch* propose une solution facile d'accès », déclare Jean-Pierre Tabin, professeur à la HETSL.

De son côté, le professeur de la HEG Arc Cédric Gaspoz est depuis longtemps sensible à la problématique de la non-utilisation des prestations sociales. « Au travers de ce projet, se réjouit-il, l'équipe de recherche a pu mettre ses compétences en informatique de gestion au service des systèmes d'aide à la décision dans une démarche d'innovation sociale ».

Effacité des politiques sociales

En Suisse, de nombreuses personnes ne demandent pas les prestations sociales auxquelles elles ont droit. Selon l'enquête de 2019, cela concerne par exemple à Berne environ un quart des personnes qui pourraient bénéficier de l'aide sociale.

Les raisons du non-recours sont principalement liées au manque d'information, à la complexité des dispositifs sociaux et au caractère stigmatisant de certaines prestations.

Le non-recours produit des inégalités sociales entre les personnes faisant valoir leurs droits et les autres. Il génère également un coût lié à l'aggravation de problématiques

qui ne sont pas prises en charge. Finalement, il questionne l'efficacité des politiques sociales comme le bon dimensionnement budgétaire de ces prestations.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

Cédric Gaspoz
Professeur à la Haute école de gestion Arc
Tél. +41 32 930 20 88 • cedric.gaspoz@he-arc.ch

Jean-Pierre Tabin
Professeur à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Tél. +41 79 466 03 28 • jean-pierre.tabin@hetsl.ch

Neuchâtel et Lausanne, le 25 août 2021

www.jestime.ch
www.heg-arc.ch
www.hetsl.ch

La HEG Arc en lien sur les réseaux sociaux :

[Facebook](#) • [LinkedIn](#) • [Instagram](#) • [Youtube](#) • [Twitter](#)

La HETSL en lien sur les réseaux sociaux :

[Facebook](#) • [Youtube](#) • [LinkedIn](#)